



EXPOSITION UNIVERSELLE SHANGHAI 2010

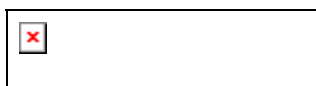
PAVILLON PARIS-ILE-DE-FRANCE

COLLOQUES

« Paris Ile-de-France : un fleuve, un territoire, un mode de vie »

Shanghai 12-17 juillet 2010

Une semaine organisée avec le soutien de



Éléments d'introduction aux colloques

Les mutations à l'œuvre et leurs impacts sociaux, environnementaux et économiques invitent les gestionnaires des grandes métropoles à inscrire leur stratégie territoriale dans un développement durable.

La métropole durable est celle qui sait assurer une transition vers un modèle urbain plus respectueux de l'environnement local et global, socialement plus équitable et économiquement plus innovant.

La semaine de colloques organisée par le Pavillon Paris Ile de France a pour principal objectif de montrer comment un territoire historique, mondialement célèbre pour son patrimoine, recourant constamment aux innovations disponibles, travaille à offrir à ses habitants et visiteurs un développement harmonieux et durable.

Les conférences s'organisent autour de 3 thèmes : la mise en valeur du patrimoine, les technologies et le développement durable des territoires.

1. Le patrimoine urbain. Il englobe dans une vision durable autant le patrimoine « reçu » que celui qui sera « légué », c'est-à-dire, outre le patrimoine immatériel propre à chaque société, le patrimoine bâti constitué des plus beaux monuments, mais aussi les constructions auxquelles la société est attachée ; le patrimoine naturel avec ses bois, rivières, parcs et jardins ; et enfin les créations architecturales, particulièrement celles qui savent révéler la richesse des sites ou poser de nouveaux repères métropolitains. La mise en valeur de ce patrimoine, avec son ouverture au public et le tourisme qui l'accompagne est un moteur important du développement urbain.

→ Ce sont les sujets traités les 12 et 13 juillet, pendant les 2 premières journées du colloque, autour du thème : « **Mise en valeur du patrimoine** ».

2. L'innovation technologique. L'innovation avec le recours à des ressources énergétiques nouvelles est indispensable dans la ville durable, en particulier sur des questions essentielles comme la santé, l'eau, l'assainissement, ou encore les transports. La ville s'étend, les flux matériels comme immatériels ne cessent de croître. Comment l'innovation peut-elle assurer au plus grand nombre une vie harmonieuse sur l'ensemble du territoire métropolitain ?

→ Ces questions sont traitées dans les 4 ateliers **des 14 et 15 juillet**, autour du thème : « **Technologies et développement durable local** ».

3. Enfin, les métropoles sont à la recherche de **nouveaux équilibres environnementaux, économiques et sociaux entre leurs différents territoires** dans un contexte de concurrence accrue. Le modèle classique centre-périphérie est remis en cause. La complexité et la

nouveauté des pratiques métropolitaines nécessitent l'invention de stratégies adaptées et renouvelées.

→ Les deux dernières journées du colloque, les 16 et 17 juillet, seront consacrées aux sujets relatifs à ces questions, regroupés autour du thème « **Développement durable des territoires : stratégies et gouvernances** ». Sont traités successivement : la gestion de la métropole moderne à ses différentes échelles territoriales et les ressources financières nécessaires pour adapter les territoires aux défis de la durabilité.

Il convient de noter que le 17 juillet, les équipes ayant participé à la récente consultation internationale sur le Grand Pari(s) développeront avec des homologues chinois les principales thématiques retenues, les croisant avec les préoccupations des grandes métropoles mondiales. Cette journée conclusive permettra d'enrichir les pistes pour une future éco-urbanité de la Métropole de demain.

Organisation du Colloque

Pour chaque table ronde, les débats traitent de manière égale des expériences franciliennes et chinoises. Dans quelques cas sont présentées des expériences particulièrement significatives développées dans d'autres métropoles du monde.

GDF SUEZ, partenaire du « Paris Ile-de-France : un fleuve, un territoire, un mode de vie »

Le thème de Shanghai 2010, « meilleure ville, meilleure vie », est au cœur des enjeux et des métiers de GDF SUEZ, un des premiers énergéticiens au niveau mondial.

GDF SUEZ inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (énergie, services à l'énergie et environnement) et se donne pour mission de relever les grands défis : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources.

GDF SUEZ est présent à l'Expo Shanghai 2010 à travers les partenariats noués avec les pavillons France, Belgique, Ile-de-France et Rhône-Alpes. Cette contribution témoigne de son engagement et de ses savoir-faire notamment sur le thème de la ville de demain. C'est aussi l'occasion de présenter ses réalisations en Chine où il est un acteur de référence sur le marché de l'eau municipale et industrielle depuis plus de trente ans ainsi que ses perspectives de développement dans la production d'énergie et les services à l'énergie, notamment à Shanghai

| PROGRAMME DU COLLOQUE | |
|-----------------------|---|
| THEME | MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE |
| 12 juillet 2010 | |
| | Ouverture officielle |
| 10H30 -11H00 | Anne HIDALGO, Première adjointe au maire de Paris, Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre, Délégué spécial Grand Paris et métropole francilienne. Conseiller régional. Laurence TUBIANA, Fondatrice de l'IDDRI Message de Vicente Gonzalez Loscertales, Secrétaire général du Bureau international des expositions |
| 11H00- 13H00 | 12-1 Patrimoine urbain |
| | 12-2 Patrimoine naturel et biodiversité |
| 15H00-17H30 | Side event : Lancement de l'ouvrage « Regards sur la terre » (édition en Chinois) AFD/IDDRI/Sciences-PO |
| 13 juillet 2010 | |
| 11H00- 13H00 | 13-1 Création architecturale et développement durable |
| | 13-2 Ingénierie culturelle et tourisme métropolitain |
| 15H00-17H30 | Side event : Lancement de l'Institut des métropoles durables (salle multimédia) |
| THEME | TECHNOLOGIES ET DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE |
| 14 juillet 2010 | |
| 15H00-17H30 | 14-2 Eau et Assainissement |
| | Side event : Vers la déclaration de Shanghai avec YOU Nicholas, ONU Habitat |
| 15 juillet 2010 | |
| 11H00- 13H00 | 15-1 Efficacité énergétique et nouvelles ressources |
| 15H00-17H30 | 15-2 Nouveaux modèles de déplacements |
| THEME | DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES |
| 16 juillet 2010 | |
| 11H00- 13H00 | 16-1 Projets métropolitains de développement durable : planification et stratégies |
| | 16-2 Financer la ville durable |
| 15H00-17H30 | Side event : Métropole 3.0 (au musée de l'urbanisme de Shanghai) |
| 17 juillet 2010 | |
| 11H00-18H00 | 17- Une ville harmonieuse dans un territoire durable - La consultation du Grand Pari(s) |
| | Clôture officielle |
| | Présentation de la contribution francilienne à la déclaration de Shanghai |
| 18H00-19H00 | Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France |

Atelier 12-1

Le patrimoine urbain

=> La plupart des grandes métropoles sont riches d'un patrimoine prestigieux. Quelle place lui réserver dans les villes, comment l'adapter à la ville durable ?

Le patrimoine urbain est une des principales richesses de Paris et de sa région, à l'origine en grande partie de la renommée mondiale de la capitale française.

Dans les grandes métropoles, la protection du patrimoine et sa mise en valeur souvent ne posent pas de problèmes de principe; elles sont, en outre, bien acceptées depuis près d'un siècle et sont même devenues la plupart du temps consensuelles.

Paradoxalement c'est l'ampleur de cette protection, **les risques de muséification** qu'elle recèle, les dangers aussi de l'inadaptation aux enjeux du développement durable, ou simplement de l'évolution des fonctions urbaines qui peuvent prêter à discussion aujourd'hui. C'est ce débat qu'il est important de partager dans ses différentes composantes politiques, économiques, sociales et techniques.

L'exposé général introductif de cette table ronde présentera l'ampleur du patrimoine bâti protégé en Île-de-France. Il décrira ensuite les **paradoxes** nés de

l'importance prise par la question du patrimoine urbain : l'idée que tout ce qui est ancien a de la valeur **face à une modernité de plus en plus présente** ; la **demande sociale** pour une protection étendue voire systématique de tout ce qui est ancien et pittoresque de petite échelle ; l'intérêt accru des spécialistes du patrimoine pour la protection de bâtiments industriels, parfois difficilement réutilisables...

Que faire de cette demande qui peut prendre des formes parfois véhémentes, comment **adapter la ville aux exigences du développement durable** ou plus simplement de la modernité face à ces contraintes immobilières, **comment recycler et valoriser ces bâtiments dans une ville durable** ? C'est de la manière de lever ces contradictions que témoigneront les trois exposés thématiques.

| 12-1 Le patrimoine urbain | | |
|---|---|--|
| Thèmes | Sous-thèmes | Grands témoins et intervenants |
| Modératrice | Françoise GED - architecte, Responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine | |
| Introduction du thème : Patrimoine urbain et modernité | | Pierre PINON, Architecte et Historien |
| Patrimoine urbain et développement durable | | ZHOU Jian Président de l'Institut d'urbanisme- Université de Tongji, Vice Doyen et Professeur à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de Tongji |
| | Transformer adapter et à quel prix? Exemple des Entrepôts Mac Donald | Elisabeth BORNE, Directrice de l'urbanisme de la Ville de Paris Alexandre LABASSE, Directeur Pavillon de l'Arsenal, Paris |
| | Conserver : pourquoi faire? | RUAN Yisan Dir. Centre d'Etudes sur les villes historiques et culturelles chinoises de Tongji, membre du Comité d'experts de la sauvegarde des villes historiques chinoises |
| <i>Echanges avec la salle</i> | | |
| <i>Conclusions par Anne HIDALGO, Première-adjointe au Maire de Paris, Conseillère régionale</i> | | |

Atelier 12-2 :

Patrimoine naturel et biodiversité

=>Les villes se sont souvent détournées de la nature et de sa biodiversité au cours de leur développement à la fin du XXème siècle. Aujourd'hui nombre d'entre elles s'efforcent de lui redonner toute sa place. Pourquoi et comment concilier nature et développement urbain ?

La peinture chinoise rappelle combien sont étroits les liens entre culture et nature.

Longtemps, l'environnement naturel des villes a dessiné et conduit le développement des villes. C'est sur ce socle que s'est fondée **chacune des grandes métropoles**. Il reste aujourd'hui encore, par delà les transformations profondes connues au cours des dernières décennies, un facteur principal de l'identité de chaque ville. Ainsi la structure de la métropole parisienne témoigne de sa spécificité naturelle composé de la cuvette de la Seine, de la vallée du fleuve et de ses affluents, de plateaux, de coteaux et de buttes. Ces caractéristiques naturelles demeurent encore aujourd'hui un élément fédérateur pour construire et développer la ville. Le grand paysage est une référence pour toute métropole.

Les scientifiques ont cependant montré combien **la flore et la faune qui habitent et dynamisent ce grand paysage**, par delà les modes et les civilisations, étaient aujourd'hui **menacées dans leur diversité**. Au cours des dernières décennies on a assisté à une disparition des

espèces à un rythme très supérieur à ce que les observations du passé relevaient, du fait principalement, semble-t-il, du **réchauffement climatique, de l'emploi de produits chimiques et souvent de l'urbanisation**.

La prise en compte de la biodiversité est maintenant une composante de base dans la plupart des programmes d'aménagement. Ainsi s'instaure un rapport nouveau avec les territoires : dans les quartiers anciens, on s'efforce de **réintroduire la nature** ; et dans les projets d'urbanisme, on s'attache dorénavant à tenir le plus grand compte du site et de ses ressources. Enfin on regarde différemment **l'agriculture en périphérie** de l'agglomération. Par exemple, des champs s'étendent à moins de 30 km du centre de Paris : alors que la ville durable s'efforce de **limiter l'étalement urbain**, ces terres cultivées pourraient représenter pour les habitants et l'économie du territoire une chance essentielle : celle d'un avenir agricole renouvelé.

| 12-2 Patrimoine naturel et biodiversité | | |
|--|---|--|
| Thèmes | Sous-thèmes | Grands témoins et intervenants |
| Modératrice | Françoise GED- architecte, Responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine. | |
| Introduction du thème : La nature en ville, les enjeux | | Jean-Pierre DUFAY, Directeur général de l'EMOC, Etablissement Public de Maîtrise d'Ouvrage des Travaux Culturels |
| | | ZOU Jun, Président de l'Institut d'urbanisme et d'architecture de Jiangsu |
| | Corridors et trames vertes dans la métropole : exemple de Nankin. | Olivier DAMEE et associés Chinois |
| | Présentation du Parc naturel régional du Gâtinais français | Emmanuelle GUILMAULT, directrice du parc naturel du Gâtinais français |
| <i>Echanges avec la salle</i> | | |
| <i>conclusions, par Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre, Délégué spécial Grand Paris et métropole francilienne, Conseiller régional</i> | | |

Side Event :

**Lancement « Regards sur la terre » Edition Chinoise (AFD, IDDRI, IEP)
Avec Laurence TUBIANA (IDDRI) et Pierre JACQUET (AFD)**

Atelier 13-1 : Création architecturale et développement durable

=> Toutes les grandes métropoles rivalisent dans la création architecturale. Comment l'architecture se développe-t-elle dans les grandes capitales en tenant compte de l'identité des quartiers et du paysage urbain ?

La ville durable est la ville économe de ses espaces et de ses ressources, ses fondements économiques et sociaux sont justes et équilibrés.

Plus de 50% de la population mondiale vit dans des espaces urbanisés. Les collectivités doivent plus qu'avant prendre en compte la rareté des énergies fossiles et l'impact des aléas naturels, ainsi que l'évolution des valeurs foncières sous la pression immobilière. Cette dernière accentue les difficultés entre les agents économiques. Elles doivent également **développer des projets à forte intensité urbaine** qui à bien des égards assurent une meilleure qualité de vie aux habitants.

Dans ce contexte, plus que jamais, les maîtres d'œuvre s'efforcent de réaliser des bâtiments et des aménagements dans le cadre d'ensembles urbains équilibrés et avec un impact minimum en termes de gaz à effet de serre. Bureaux d'études, dessinateurs, maçons, menuisiers, charpentiers, couvreurs, électriciens, chauffagistes, climaticiens... l'ensemble des

acteurs de la construction et de l'aménagement doivent maîtriser les techniques nouvelles et les matériaux de **l'éco construction**. Tous s'efforcent de respecter les contraintes locales et naturelles - climat, ressources bioénergétiques, biodiversité - et retrouver ainsi des relations plus étroites avec les sites et leurs ressources naturelles.

L'architecte est par ailleurs confronté aux exigences de la mondialisation : la concurrence est forte entre les villes ; c'est **le temps de l'image**, il faut rivaliser dans la création. Le maître d'œuvre doit aussi intégrer dans ses projets, outre les objectifs du développement durable, **l'évolution des modes de vie** ainsi que les attentes du public, enfin tenir compte de **l'identité des paysages architecturaux et urbains** auxquels les habitants sont attachés et qui constituent autant de repères.

| 13-1 Création architecturale et développement durable | | |
|---|--|--|
| Thèmes | Sous-thèmes | Grands témoins et intervenants |
| Modératrice | Françoise GED - architecte, Responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine. | |
| Formes urbaines et architecturales et mondialisation | | Jean-Louis COHEN, Historien et Architecte |
| Rétrospectives, 50 années d'architecture à Shanghai | | ZHENG Shiling Architecte, Académicien de l'Académie des Sciences de Chine |
| | Quels projets urbains dans le centre de l'agglomération? | Elisabeth BORNE, Directrice de l'urbanisme. Ville de Paris |
| | | LIU Yichun / agence DESHAUS * |
| | Urbanisme durable : Présentation du Nouveau Quartier Urbain de Montreuil | Dominique VOYNET, Sénatrice de Seine-Saint-Denis et Maire de Montreuil |
| | actualités de l'architecture contemporaine | Jean-Marie CHARPENTIER, Arte Charpentier |
| Echanges avec la salle | | |
| Conclusions par Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris. | | |

* Sous réserve

Atelier 13-2 : Ingénierie culturelle et tourisme métropolitain

=>Le tourisme s'est fortement développé ces dernières années, en particulier dans les grandes métropoles. Quelles stratégies mettre en œuvre pour permettre la découverte du patrimoine métropolitain par le plus grand nombre en respectant les exigences du développement durable ?

Le patrimoine urbain est le terrain d'activités à caractère touristique dont le nombre comme la nature sont en constante évolution.

Paris Ile de France, première destination mondiale, a connu une forte évolution de son tourisme. IL ne se limite plus aux **monuments et patrimoine urbain** – qu'ils soient situés dans la **Ville Lumière** ou en dehors d'elle - mais concerne aussi les **grands sites naturels** ainsi que les richesses immatérielles qu'offre la **Région (gastronomie, culture, manifestations sportives, etc.)**.

La ville accueille ainsi, outre un **tourisme classique** avec des séjours de durées variables, également des flux en provenance de l'agglomération ou de sa périphérie pour des achats ou des loisirs qui ne nécessitent pas nécessairement une nuitée. Dans ce cadre prend place un **tourisme de masse** destiné à des populations diverses qui voyagent souvent en groupes et dont le pouvoir d'achat est moindre.

En parallèle s'est développé un **tourisme d'affaires**, dont la dimension ludique d'ailleurs n'est pas toujours absente. Il utilise largement l'avion ou le TGV comme

mode de transport, attend une offre de restauration et d'hôtellerie de qualité et requiert des équipements spécifiques, comme un parc des expositions ou un palais des congrès.

L'ensemble de ces activités peut déboucher sur des problèmes de compatibilité entre **utilisations concurrentielles** : ils concernent surtout la circulation et le stationnement sur les sites les plus fréquentés, mais également, le cas échéant l'intégrité même du patrimoine urbain. Dans certains cas, ces difficultés peuvent exiger des mesures de limitation et de répartition temporelle et spatiale.

Les collectivités peuvent aujourd'hui aller vers une gestion durable des activités touristiques d'une part en faisant **évoluer** le regard du public vers une appréciation différente des lieux qu'il fréquente; ensuite en lui permettant de **multiplier** ses choix, par une information plus complète facilitée par les **nouvelles technologies**.

| 13-2 Ingénierie culturelle et tourisme métropolitain | | |
|---|--|---|
| Thèmes | Sous-thèmes | Grands témoins et intervenants |
| Modératrice | Françoise GED - Architecte, Responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine. | |
| La gouvernance du tourisme métropolitain | | Jean-Yves DURANCE (CCIP) |
| L'accueil du tourisme de masse dans les villes chinoises | | SHEN Shanzhou Vice-directeur du bureau du tourisme de Shanghai |
| Quelle gouvernance pour un tourisme métropolitain ? | | CHEN Xianjin, Former President of Shanghai World Expo (Group) Co., Ltd., |
| <i>Echanges avec la salle</i> | | |
| <i>Conclusions par Geneviève BERTRAND, Conseillère de Paris, Présidente de la Commission Culture et Relations Internationales du Conseil de Paris</i> | | |

Side Event : Présentation de l'Institut des métropoles durables

Atelier 14-2 : Eau et assainissement

=> Comment le génie urbain se met au service de la ville durable pour à améliorer la qualité de vie du plus grand nombre dans la ville durable

L'eau est le bien naturel précieux par excellence, indispensable à la fois à la vie quotidienne et au développement de la richesse des territoires. La ressource est rare et les modes d'exploitation particulièrement lourds.

Le circuit de l'eau va de la source aux robinets et aux machines de l'industrie, puis des égouts au milieu naturel ou à la station pour son retraitement. Dans les espaces urbanisés, l'ensemble du circuit est canalisé dans des réseaux et transite par de très importantes installations industrielles.

Une collectivité publique peut confier à une entreprise la mission de financer, concevoir tout ou partie, construire, maintenir et gérer des ouvrages ou des équipements publics et services concourant aux missions de service public en dressant un contrat de partenariat.

On considère généralement que dans le meilleur des cas, la durée de vie des investissements, usines et réseaux, est de deux à trois générations, 80 ans en moyenne. Mais pour certains, la durée de vie des ouvrages et leurs effets vont se prolonger durablement pendant des siècles, comme les barrages ou le percement des canaux. Pour ces derniers, les investissements à engager sont particulièrement lourds et coûteux, leurs impacts sur

l'environnement peuvent être considérables que ce soit en termes de paysage ou de coûts humains et même concerner la géographie et l'économie de tout un territoire.

La responsabilité des gestionnaires est ainsi considérable. Il leur faut à la fois répondre aux besoins du quotidien mais aussi savoir se projeter dans l'avenir : tout à la fois se soucier de la préservation et de la défense des nappes profondes, anticiper sur les investissements et les travaux de génie urbain indispensables à son acheminement, penser le développement des territoires, intégrer les contraintes et aspirations des collectivités de demain.

La gestion des questions de l'eau et de l'assainissement s'affirme comme la base même de tout développement urbain durable.

| 14-2 Eau et assainissement | | |
|---|---|---|
| Thèmes | Sous-thèmes | Grands témoins et intervenants |
| Modérateur | Francis GODARD, Président de l'université de Marne-la-Vallée | |
| L'eau source de ville. | | Pascal BERTEAUD, ancien Directeur de l'Eau, Direction générale de Marne La Vallée |
| La construction des grands ouvrages et l'approvisionnement en eau des territoires chinois | | XU Zuxin Directrice du Bureau de protection environnementale de la municipalité de Shanghai, Présidente de l'Académie des sciences environnementales de Shanghai |
| | Eau et économie, le prix de l'eau : enjeu social, enjeu mondial. | Jacques PERREUX, Vice-président du SIAAP |
| | La lutte contre la pollution de l'eau et des rivières de la ville | ZHOU Jianguo Ville de Shanghai |
| | Le traitement des boues | Olivier RAMUS, Vice-président exécutif et chef de projets pour Suez Environnement en Chine |
| Echanges avec la salle | | |
| Conclusions par Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, Conseiller régional et Président de l'Agence Régionale des Espaces Verts | | |

Side event : Vers la déclaration de Shanghai avec Nicholas YOU, ONU Habitat et accueilli par Monsieur Philippe Kaltenbach, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, Monsieur Michel Bock, Président de la commission affaires internationales et européennes du Conseil régional d'Ile-de-France et Madame Geneviève Bertrand, Conseillère de Paris, Présidente de la Commission Culture et Relations Internationales du Conseil de Paris.

Atelier 15-1 : Efficacité énergétique et nouvelles ressources

=>Les métropoles s'étendent sur des dizaines de kilomètres et accueillent des millions d'habitants. Les besoins en énergie sont de plus en plus importants. Peut-on tendre vers une ville autonome en ressources énergétiques et neutres en émissions de gaz à effet de serre ?

Les grandes métropoles accueillent sur une même agglomération des millions d'habitants. Les besoins en énergie sont considérables

Chaque jour les grandes métropoles doivent **traiter des millions de tonnes de déchets**. Toutes ont le souci de procéder à leur recyclage ou à leur valorisation énergétique. Aujourd'hui, leur traitement, outre le compactage dans des décharges contrôlées, fait appel au compostage et à l'incinération. Celle-ci, qui est un mode de traitement privilégié en milieu urbain permet de **recupérer l'énergie produite pour le chauffage urbain**. Les résidus doivent être stockés dans une décharge contrôlée. Les progrès ne cessent de se développer dans cette industrie et on peut penser que demain les rendements seront plus grands encore. **Mais on est loin encore de pouvoir espérer répondre par ces procédés à tous les besoins en énergie** des agglomérations urbaines.

Les combustibles fossiles, avec l'hydroélectricité et, pour certains pays le nucléaire, représentent en effet

actuellement encore **la très grande majorité des sources primaires** d'énergie des pays. Confrontées à la raréfaction des ressources fossiles, les collectivités se tournent vers les **énergies renouvelables** : l'éolien, le solaire, la géothermie, la biomasse. Leur utilisation dans les villes débute, elle reste aujourd'hui encore marginale. Leur emploi à grande échelle nécessite de vastes installations parfois bruyantes ou qui posent des problèmes d'**esthétique**, mais des progrès ne cessent de se réaliser, les promesses dans ce domaine sont grandes.

Dans le cadre de cet atelier on s'efforcera de faire le point sur les techniques de tri, de recyclage, de traitement des déchets dans une perspective de production d'énergie ; mais aussi, plus généralement des nouveaux moyens durables de production d'énergie dans la **métropole durable du futur**.

| 15-1 Efficacité énergétique et nouvelles ressources | | |
|---|--|---|
| Thèmes | Sous-thèmes | Grands témoins et intervenants |
| Modérateur | Philippe LOTTIAUX, Délégué International du Forum de la gestion des villes | |
| La responsabilité des villes dans la lutte contre le changement climatique | | Pierre JACQUET , Economiste en Chef de l'AFD Jérôme TOLOT , Membre du comité exécutif en charge de la branche Energie Services de GDF SUEZ |
| Les perspectives des énergies renouvelables dans les villes chinoises | | ZHOU Ya Vice-directeur du comité de développement de la Ville de Shanghai |
| | Pour une économie « circulaire », la ville passive est-elle une Utopie ? | TAN Hongwei, Directeur de recherche sur les constructions vertes et les nouvelles énergies de l'Université de Tongji |
| | Nouveau mode de production d'énergie Incinération et esthétique urbaine | François DUPOUX FEDENE, Président de la fédération des services Energie-Environnement |
| <i>Echanges avec la salle</i> | | |
| <i>Conclusions par Ghislaine SENE, Maire d'Evécquemont, Conseillère régionale</i> | | |

Atelier SNCF 15-2 :

Nouveaux modèles de déplacements

=> Quelles sont les dispositions prises par les métropoles pour faire face aux besoins en termes de mobilité sur leur territoire ?

Tout milite dans la ville durable pour favoriser des projets de forte intensité urbaine limitant l'étalement urbain.

Dans la métropole, les déplacements suivent des modes très différents selon la localisation des quartiers.

Dans le centre, la plupart des déplacements s'opère en **transports en commun et à pied**. Les **circulations douces** s'y développent dans de bonnes conditions recevant le meilleur accueil du public. Des pôles de **transports ferrés rapides** peuvent être implantés **reliant les centres urbains les plus proches** : la vitesse réduit les distances et offre pour tous un maximum de possibilités d'échanges et de développement.

Toutefois, **la voiture conserve une place dans les quartiers périurbains** où les transports collectifs souffrent de faibles densités et de polarités moins marquées. La voiture individuelle reste le moyen de déplacement principal.

Le recours au transport routier est encore plus net pour le **transport des marchandises**. L'éloignement progressif

des entrepôts desservant le cœur d'agglomération se traduit par l'allongement de trajets effectués pour l'essentiel par la route.

Les objectifs du développement durable sont matérialisés dans les schémas territoriaux par la **recherche d'une articulation optimale entre systèmes de transports et aménagement du territoire**. Des zones de fret sont incluses dans les plans d'aménagement pour favoriser les conditions d'approvisionnement en marchandises des quartiers. La maîtrise de l'urbanisation diffuse aux marges de la métropole vient s'appuyer sur l'organisation spatiale des territoires et sur l'offre de transport. Dans les quartiers centraux, les projets urbains peuvent se développer avec de plus fortes urbanités en s'appuyant sur la desserte en transports en commun.

| 15-2 Nouveaux modèles de déplacements | | |
|--|--|--|
| Thèmes | Sous-thèmes | Grands témoins et intervenants |
| Modérateur | Stéphane BERGOUNIOUX, journaliste | |
| Mobilité et aménagement des territoires | | Jean-Pierre FARANDOU, Directeur Général délégué de SNCF Proximités Jean-Vincent PLACE, Vice-président de la région Ile-de-France |
| | | PAN Haixiao, Président de l'Institut de la Ville en mouvement, Professeur de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Tongji |
| 3 tables rondes : La nécessité de construire une chaîne de transport durable et sécurisée | <i>Les transports au cœur du développement durable</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Jérôme GUEDJ, 1^{er} Vice Président du Conseil Général de l'Essonne en charge de la solidarité - Laure LECHATTELLIER, Vice-présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France en charge de l'accessibilité et du handicap - SUN Lijun, Doyen et Professeur à l'Ecole d'études du trafic et des transports de l'Université de Tongji - Bombardier Chine - Hervé MARSEILLE, Maire de Meudon et Vice-président Transport au Conseil général des Hauts de Seine - Hicham AFFANE, Conseiller régional d'Ile-de-France et Membre du Syndicat des Transports d'Ile-de-France |
| | <i>De l'opposition des modes de transport à la chaîne de transport</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Louis NEGRE, Vice-président du GART - Gilbert ROGER, Maire de Bondy, premier Vice-président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis - Christian COCHET, directeur de Transilien SNCF - Olivier THOMAS, Conseiller régional d'Ile-de-France et Maire de Marcoussis - Manuel VALLS, Député-maire d'Evry, - Brigitte KUSTER, Maire du 17^{ème} arrondissement de Paris, conseillère régionale |
| | <i>Une mobilité au service de l'aménagement des métropoles</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris en charge du Grand Paris - Pierre-Yves BOUMAZEL, Conseiller de Paris, Conseiller régional d'Ile-de-France en charge du Grand Paris - M. SUN Lijun, Doyen et Professeur à l'Ecole d'étude du trafic et des transports de l'université de Tongji - Louis NEGRE, Vice président du GART - Manuel VALLS, Député Maire d'Evry |
| Conclusions par Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Ile-de-France | | |

Atelier 16-1 : Projets métropolitains de développement durable : Planification et stratégies

=> Les projets de développement durable prennent en compte le réchauffement climatique, la lutte contre les pollutions, la protection de la biodiversité, un équilibre économique et social à l'échelle du territoire. Autant de problématiques souvent ignorées par les projets urbains des décennies précédentes, et dont il faut aujourd'hui compenser les effets et anticiper les évolutions.

Peu d'indicateurs permettent de quantifier et de qualifier les **composantes sociales et environnementales du développement**, au x différentes échelles territoriales.

Trois échelons territoriaux maillent le paysage institutionnel de l'Ile-de-France lesquels ont doté les maîtres d'ouvrage de documents réglementaires intégrant l'ensemble des dimensions du développement durable dans les projets urbains.

Au **niveau régional**, le document maître est le **schéma directeur de la Région Ile-de-France**. A la fois projet spatial d'échelle régionale et document d'urbanisme, il fixe toutes les orientations pour le développement de la Région à l'horizon 2030, dans les domaines de l'aménagement, en particulier le logement, les transports, et l'environnement. Il initie également un nouveau modèle de planification.

Au **niveau des bassins de vie**, les élus définissent un **schéma de cohérence territorial** conforme dans ses orientations au document précédent.

Et enfin **chaque commune** définit un document d'urbanisme, le **Plan local d'urbanisme**, pour décliner l'ensemble jusqu'au niveau des quartiers et des îlots.

Une centaine de communes, dont Paris, ainsi que des intercommunalités, les Conseils Généraux et la Région Ile-de-France ont par ailleurs souhaité créer en 2009 une structure de concertation et de dialogue adaptée aux **problèmes spécifiques de l'agglomération centrale** : le Syndicat Mixte **Paris Métropole**..

Des structures similaires, avec des pouvoirs de décision variables, ont été créées dans plusieurs autres métropoles en Europe.

Comment la planification peut-elle être porteuse d'une ambition métropolitaine ? Comment réfléchir ensemble à une planification stratégique renouvelée au service de nos métropoles ?

| 16-1 Projets métropolitains et développement durable | | |
|---|--|--|
| Thèmes | Sous-thèmes | Personnalités pressenties |
| Modérateur | Vincent FOUCHIER, directeur général adjoint de l'IAU Ile-de-France | |
| Projet métropolitain, projet de ville, projet urbain, les différentes échelles de la gouvernance régionale | | Olivier MONGIN, Professeur, Ecrivain et Directeur de la revue <i>Esprit</i> |
| La planification territoriale de la métropole shanghaienne | | YU Sijia Ressources immobilières et foncières Ville de Shanghai |
| Table ronde | Un projet pour une écorégion, : le SDRIF | Jean-Claude GAILLOT, directeur général adjoint de l'Aménagement durable de la région Ile-de-France |
| | Stratégie et planification spatiale à Hambourg | Lars ANKE, Chambre de commerce et d'industrie Allemagne Shanghai |
| <i>Echanges avec la salle</i> | | |
| <i>Cconclusions par Jean-Yves Le BOUILLONNEC, Député-maire de Cachan, Président de Paris Métropole</i> | | |

Atelier 16-2 :

Financer la ville durable

Penser la ville en termes de coûts globaux, financer les investissements

- ⇒ La métropole accueille des réseaux complets et denses. Ses besoins s découlent de sa taille, de ses fonctions et de ses objectifs notamment pour un développement durable. Des financements spécifiques peuvent devoir être mis en œuvre. Quels sont les nouveaux dispositifs financiers que les métropoles peuvent mettre en œuvre ?

Dans une perspective de développement durable, le coût des investissements urbains est évalué en termes globaux.

Dans la métropole durable, le coût des investissements urbains devrait être évalué en termes de **coûts globaux**, c'est-à-dire en comprenant leurs coûts économiques, sociaux et environnementaux, tout au long de leur cycle de vie. Les différentes externalités positives ou négatives, liées à leur réalisation, seraient de la sorte intégrées.

Dans ces conditions, **qui doit financer les investissements de la ville durable ?** Les contribuables locaux par les impôts locaux, ou nationaux via les impôts nationaux et les transferts de l'Etat, les usagers par des redevances sur les services ou des droits d'usage, les épargnants par l'intermédiaire des institutions

financières avec des prêts consentis qui seront d'ailleurs remboursés par les contribuables et les usagers de demain ? En fait, les marges de manœuvres sont restreintes : l'articulation des ressources fiscales définit un système complexe souvent très contraint.

La métropole doit, le cas échéant, s'appuyer sur **d'autres ressources** : péages divers directs ou indirects, projets intégrant une valorisation foncière pour financer les dépenses les plus importantes comme le développement des transports en commun, ou les contrats de partenariats publics privés.

Chaque solution a ses **avantages et ses inconvénients économiques, sociaux** et environnementaux.

| 16-2 Financer la ville durable | | |
|--|---|--|
| Thèmes | Sous-thèmes | Personnalités pressenties |
| Quelle métropole, pour une ville plus juste ? | | Laurent VIGIER, Directeur des affaires européennes et internationales à la CDC |
| Shanghai, nouvelle capitale économique, les ressources d'un développement | | GAO Jian, vice gouverneur de la China Development Bank |
| | L'exemple du Plan Climat de Paris | Véronique BEDAGUE-HAMILIUS, Secrétaire générale de la ville de Paris |
| | « Nouvelles technologies : de nouveaux outils pour soutenir et financer la ville durable ». | Martial CHEVREUIL, directeur général adjoint d'ISIS (groupe Egis) |
| | | WANG Dezhong, vice président en charge du développement de la ville de Shanghai |
| | Comment financer et réaliser une politique foncière dans la métropole durable ? | Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre, Délégué spécial Grand Paris métropole francilienne. Conseiller régional. |
| Echanges avec la salle | | |
| Conclusions par Jean-Luc LAURENT, maire du Kremlin-Bicêtre, délégué spécial Grand Paris et métropole francilienne, conseiller régional, et Jean-Claude BOUCHERAT, Président du Conseil économique et social régional | | |

Side event : La Métropole 3.0

Atelier 17 : Une ville harmonieuse dans un territoire durable

La consultation du Grand Paris

En 2008-2009, l'Etat, associé à la Région Ile-de-France et à la Ville de Paris, a lancé une consultation internationale d'équipes pluridisciplinaires, pilotées par des architectes-urbanistes, sur l'avenir de la métropole parisienne du XXI^e siècle.

Reconnu unanimement pour la qualité des réflexions menées et le coup d'accélérateur donné à la construction métropolitaine, ce travail – au-delà de son

avenir institutionnel au sein de l'Atelier international du Grand Paris – mérite d'être présenté et d'être débattu avec un public international.

Ces tables rondes permettront le dialogue entre les architectes de la consultation, des élus de Paris et de la région Ile-de-France, et des experts chinois autour des enseignements de ces travaux, tant du point de vue du contenu que de la méthode.

| 17 -Présentation de la consultation Grand Paris | |
|---|--|
| Thèmes | Personnalités pressenties |
| Modérateur | Yannick BELTRANDO, architecte urbaniste, responsable du pôle Métropole de l'APUR |
| MATIN | |
| Ouverture | Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre, délégué spécial Grand Paris et métropole francilienne, conseiller régional Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France |
| Présentation générale - quelques grands chiffres de la métropole - la consultation - présentation des 5 thèmes | Yannick BELTRANDO, responsable du pôle Métropole de l'APUR Vincent FOUCHIER, directeur général adjoint de l'IAU Ile-de-France et directeur du département Planification et aménagement durables (DPAD). |
| 1- Faire Métropole : Comment articuler efficacité économique et équité sociale et territoriale ? | Michel CANTAL-DUPART (Nouvel / Duthilleul / Cantal-Dupart), Architecte urbaniste François DECOSTER (l'AUC), Architecte urbaniste Antoine GRUMBACH, Architecte urbaniste Christian DE PORTZAMPARC, Architecte urbaniste YU Sijia, Ressources immobilières et foncières Ville de Shanghai Jean-Christophe FROMANTIN, Maire de Neuilly-sur-Seine Gabriel MASSOU, Conseiller régional de la région Ile-de-France |
| APRES-MIDI | |
| 2- Développement urbain, nouveaux regards : Quelles formes et quelles méthodes de projet pour les quartiers de demain ? | Stephen BARRETT (Rogers Stirk Harbour and Partners), Architecte urbaniste François DECOSTER (l'AUC), Architecte urbaniste François LECLERCQ (Groupe Descartes), Architecte urbaniste Christian de PORTZAMPARC, Architecte urbaniste WU Jiang Elisabeth BORNE, Directrice de l'urbanisme. Ville de Paris Laurent LAFON, Maire de Vincennes, Conseiller régional d'Ile-de-France. |
| 3- Fleuves, paysages et repères métropolitains : Comment renouveler l'identité métropolitaine ? | Michel CANTAL-DUPART (Nouvel / Duthilleul / Cantal-Dupart), Architecte urbaniste Antoine GRUMBACH, Architecte urbaniste Bertrand SCHIPPAN (MVRDV), Architecte urbaniste Paola VIGANO (Studio 09), Architecte urbaniste LIU Binyi, Directeur du Département de Paysage, Ecole d'Architecture et d'Urbanisme Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Député-maire de Cachan, Président de Paris Métropole |
| 4- Faire face aux mutations environnementales: Comment concevoir nos métropoles à l'heure du changement climatique? | Stephen BARRETT (Rogers Stirk Harbour and Partners), Architecte urbaniste François LECLERCQ (Groupe Descartes), Architecte urbaniste Bertrand SCHIPPAN (MVRDV), Architecte urbaniste Paola VIGANO (Studio 09), Architecte urbaniste YANG Haizhen, Professeur de l'Ecole d'Environnement Dominique VOYNET, Sénatrice de Seine-Saint-Denis et Maire de Montreuil |
| Conclusions | Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre, Délégué spécial Grand Paris et métropole francilienne, conseiller régional Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France |

17 juillet : soirée de clôture

Présentation de la contribution francilienne à la Déclaration de Shanghai

Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France et Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France.

Ont permis la réalisation
de ces colloques

Organisation des Colloques :

- Association PARIS ILE DE FRANCE expo 2010 Shanghai, réunissant la Région Ile-de-France, la Ville de Paris, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.
- Bureau de gestion urbaine de Shanghai,
- Association des urbanistes de Shanghai,
- Université de Tongji

Mise en œuvre :

- ISTED
- FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Locales

Partenaires :

- GDF Suez
- SNCF Proximités
- Schneider Electric
- Groupe Caisse des dépôts et consignations
- Agence française de développement
- Paris Métropole
- Atelier parisien d'urbanisme



GDF SUEZ

Schneider
Electric



afad
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

apur

